





Dommage lié aux soins : annonce au patient ou à ses proches, accompagnement des professionnels

CHU de Nantes

Dr Philippe CHAMPIN, Dr Romain DUMONT, Dr Aude MOUNIER



Pourquoi ce programme?

- L'annonce d'un dommage associé aux soins est obligatoire dans les 15 jours suivant sa réalisation (art L1111-2 du CSP).
- Préserver la relation de confiance avec le patient et son entourage est primordiale : entretien de qualité, transparent, dans des conditions optimales et un cadre institutionnel rassurant.
- Tout clinicien a un jour été confronté dans son exercice quotidien à un dommage associé aux soin.
- Plusieurs types de répercussions peuvent être observées :
 - □ sur le soignant lui-même (culpabilité, détresse émotionnelle, répercussions vie privée, atteinte réputation pro, anxiété, etc.),
 - □ sur ses pratiques (remise en question sur ses compétences, etc.).
- Gestion d'équipe de l'évènement : remise en question des systèmes de sécurité et des processus décisionnels, maintien de la cohésion d'équipe.







Pourquoi ce programme ?

- Orientations nationales s'inscrivant dans le cadre de la politique nationale de santé
 - Innover pour la sécurité des soins et l'éducation du patient
 - Signalement des évènements indésirables graves associés aux soins (EIAGS).
- Thématiques identifiées comme prioritaires pour cet appel à candidature :
 - □ Utilisation des EIG en simulation
 - □ Travail en équipe et communication en équipe





Objectifs généraux

- Améliorer la qualité de la relation entre les professionnels, le patient et son entourage.
- La formation porte sur les trois axes suivants :
 - Annonce du dommage au patient / aux proches
 - Accompagnement du ou des professionnels directement impliqués
 - Gestion globale de l'équipe
- > Résultats attendus :
 - Professionnalisation de la communication en situation difficile
 - Maintient du lien de confiance avec la famille et entre les soignants impliqués
 - Limiter la détresse des professionnels





Contenu de la formation et objectifs spécifiques

Module 1 : Apports cognitifs et échanges de pratiques

- Définitions, enjeux, échanges sur les situations rencontrées (EIG, déclaration, particularité du dommage lié au soin, conséquences sur la vie professionnelle).
- Supports vidéo : « Que reste-t-il de nos erreurs ? » de Nils Tavernier, et « Annonce d'un dommage associé aux soins » proposé par la HAS.

Module 2 : Simulation par des mises en situation

- 1. Annonce du dommage aux proches
 - □ Identifier les différents temps de l'entretien
 - □ Communiquer avec empathie, sincérité pour préserver la relation de confiance, malgré l'erreur.
 - □ Gérer ses propres émotions

2. Accompagnement du ou des professionnels directement impliqués

- □ Connaitre les différents niveaux de prise en charge possibles au niveau de l'établissement
- □ Savoir quelles attitudes adopter dans une situation de détresse d'un professionnel
- Proposer une prise en charge adaptée pour le professionnel concerné par l'évènement





Contenu de la formation et moyens pédagogiques

3. Gestion des équipes

- Savoir reconnaître que l'évènement indésirable trouve son origine dans une défaillance du système
- Mobiliser son équipe pour maintenir la confiance et la cohésion
- Renforcer la solidarité au sein de l'équipe

Module 3 : Etude d'impact de la formation

Questionnaire à distance : évaluer l'impact. La formation a-t-elle répondu aux attentes ?

Moyens pédagogiques

- Apport cognitif et retours d'expérience
- Simulation par des mises en situation avec acteurs professionnels
 - Briefing / Mise en situation / Débriefing / Synthèse
 - □ Les volontaires jouent le rôle correspondant à leurs fonctions.
 - Les acteurs jouent successivement les rôles suivants :
 - Proche du patient concerné par l'évènement
 - Soignant directement impliqué
 - Membres de l'équipe de soin







Evaluation de la formation

Evaluation de la performance du programme

- Répartition par catégories professionnelles
- Nombre de séances de formations organisées et le taux de réalisation de remplissage des formations
- Nombre de séances réalisées par formateurs
- Nombre et répartition (typologie, statut, périmètre géographique) des professionnels
- Analyse des questionnaires de satisfaction
- Taux de retour et analyse des questionnaires d'impact de la formation

Evaluation de l'impact sur les pratiques

- Enquête de satisfaction
 - □ En fin de session, portant notamment sur une évaluation de la perception et de l'impact de la pédagogie par la simulation
 - □ A distance, depuis leur retour au sein du service : la formation a permis de répondre à leurs attentes.





Organisation de la formation

Durée :

- Durée de l'étape présentielle : 1 journée, de 9h à 17h
- Durée estimée de participation à l'étude d'impact non présentielle : 15 min

Public concerné :

- Médecin, sage-femme, Infirmier, cadre de santé, psychologue clinicien.
- Groupes pluri professionnels.
- Priorité : chefs de service, cadres supérieurs, cadres et IDE idéalement issus d'une même unité fonctionnelle. Ensuite étendue aux autres acteurs de santé.
- Ouverture ultérieure aux professionnels extérieurs au CHU de Nantes.

Nombre de participants :

- 8 par session, soit 24 participants sur 1 an.
- De préférence : 4 professionnels d'un même service par session.

Programmation à l'année :

Prévision : 2 sessions en 2018, 3 par an à partir de 2019.



Pour conclure...

Formation innovante car associe trois volets:

- L'annonce du dommage au patient / aux proches
- L'accompagnement du ou des professionnels directement impliqués
- La gestion globale de l'équipe.







Pour toute information : bp-cfp@chu-nantes.fr

